



Journée des 6^e à LOURDES

Bayonne, le 18 septembre 2014

Madame, Monsieur

Le vendredi 26 septembre 2014, votre enfant est invité à participer à la **Journée des 6^e à Lourdes**. Il sera accompagné par Mme Claverie et moi-même. 200 élèves de 6^e de notre diocèse se retrouveront sur les lieux des apparitions de Marie.

Une participation de 10 € vous est demandée pour l'autobus.

Le programme est le suivant :

7h 35 : arrivée au collège, appel

7h45 : départ de l'autobus pour Lourdes (nous serons avec les élèves de 6^e du collège Immaculée Conception de Biarritz)

10h30 : vidéo sur le message de Lourdes

11h15 : célébration de la parole

12h00 : pique-nique (les groupes constitués restent groupés)

12h30 : explication des signes (l'eau, le rocher, la lumière)

13h15 : passage à la grotte

13h30 : explication des mosaïques du parvis de la basilique du Rosaire, visite du moulin de Boly (maison de Ste Bernadette) et du cachot (où a aussi vécu Ste Bernadette)

15h15 : moment de recueillement animé par Don Pierre, prêtre

15h45 : autobus pour Bayonne

18h30 : retour au collège (on peut arriver un peu avant ou un peu après, nous pouvons garder votre enfant au collège jusqu'à 19h si cela vous arrange).

Merci de préparer le **pique-nique** pour votre enfant. Les **vêtements** qu'il portera respecteront les mêmes règles que celles demandées par le Règlement Intérieur du collège. Prévoyez un parapluie et des chaussures fermées au cas où il pleuvrait, une **bouteille d'eau** si votre enfant désire rapporter de l'eau de la grotte à la maison.

Je serai joignable ce jour-là en cas d'urgence sur le téléphone professionnel de M. Seailles (06 51 04 83 00).

Merci de tout cœur pour votre collaboration.

Cordialement.



Journée des 6^e à LOURDES

Les 6^e à LOURDES le 26 septembre 2014

A remettre au directeur au plus tard le mardi 23 septembre 2014 à 8h00

Madame, Monsieur autorise(nt)
....., élève en classe de 6^e au collège Notre-Dame à Bayonne, à participer à la Journée des 6^e à Lourdes le vendredi 26 septembre 2014 de 7h35 à 18h30.

Ils joignent à cette feuille la somme de 10 €

- en chèque à l'ordre de « collège Notre-Dame »
ou
 en espèces

Fait à le/09/2014

Signature :